

PROGRAMME DE FORMATION A DISTANCE DE 70H TAXI ET VTC

Afin d'exercer la profession de chauffeur TAXI/VTC en toute légalité, le passage d'un examen théorique et pratique est indispensable. Ce que nous vous proposons chez MCM Academy c'est la garantie d'une formation en ligne théorique et pratique de qualité qui vous permettra non seulement d'acquérir de nouvelles connaissances mais aussi de réussir votre préparation à l'examen.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION TAXI - VTC ?

Notre formation s'adresse à toute personne majeure intéressée par les métiers de transport, en recherche d'emploi stable, souhaitant devenir auto-entrepreneur, ou en reconversion professionnelle, témoignant des prérequis suivants :

- * Permis B non probatoire
- * Aptitude médicale auprès d'un médecin agréé par la préfecture
- * Casier judiciaire B2 non affecté de certaines condamnations
- * Ne pas avoir fait l'objet, dans les dix ans qui précèdent sa demande, d'un retrait définitif de sa carte professionnelle de conducteur du transport public particulier de personnes.
- * Ne pas avoir fait l'objet, dans les cinq ans qui précèdent sa demande, d'une exclusion pour fraude lors d'une session de l'un des examens des professions du transport public particulier de personnes.

NOTEZ BIEN: Notre formation n'inclut pas actuellement les personnes en situation de mobilité réduite ou handicap, mais nous ne négligeons pas la possibilité d'adaptation des cours et de la plateforme dans un futur proche afin qu'ils soient à la hauteur de vos attentes. Bien entendu, nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, en contactant notre référent handicap sur notre espace client accessible sur notre site web.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir les savoirs, savoirs être et savoirs faire nécessaires à la réussite de l'examen TAXI
- Préparation aux épreuves d'admissibilité de l'examen TAXI (théorie)

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Une formation Taxi théorique à distance de 70 H
Suivre une formation en ligne c'est " Savoir s'organiser pour réussir".

Ce que nous vous offrons chez MCM ACADEMY c'est :

- Une formation complète à votre rythme
- présentée sous différents supports ,
- organisés par des experts du métiers ,
- avec des programmes de révisions bien étudiés,
- un accès à des examens blancs pour s'entraîner ,
- et un suivi personnalisé

Afin de bien vous préparer à l'examen.

Les supports de formation seront présentés sous formes de :

- Vidéos
- Cours en PDF
- Quizz en lignes
- Examens blancs en ligne

Un tout pour garantir votre réussite et avoir un résultat à la hauteur de vos ambitions !

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Le stagiaire participe à une session d'informations en visioconférence pour lui expliquer comment il peut se connecter et accéder aux formations en ligne.
 - Le stagiaire aura un délai d'accès au cours de 3 mois maximum à partir de l'inscription
- Date et effectif des stagiaires
- Effectif de stagiaires prévus : entre 2 et 20
 - Date de début et fin de la formation : entrée et sortie libre

PROGRAMME DE A DISTANCE FORMATION 70H TAXI ET VTC

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

- Formation (100% en ligne)
- Accès à plusieurs examens d'entraînement avec corrigés
- Coaching par mail
- Coaching par téléphone
- Coaching par visioconférence
- Directs pour explication avec les formateurs

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES DES ENCADREURS

DAVID L. COMPÉTENCES

Gestion administrative
Gestion des ressources
humaines
Gestion de trésorerie,
recouvrement
Audit, contrôle de gestion
Comptabilité analytique

ERIC B. COMPÉTENCES

Chef de la brigade des
transports Spécialisé
dans :
T3P
Réglementation VTC
Réglementation TAXI
Réglementation locale

MOUNIR T. COMPÉTENCES

Gérant d'auto-école
Conduite d'un véhicule
léger
Sécurité routière
Organisation des
tournées
e

PRISCILLA D. COMPÉTENCES

Développement
commercial
Économie et gestion des
entreprises Marketing

VINCENT H. COMPÉTENCES

Formation en langues
française et anglaise.

Comment sont évalués les acquis de la formation ?

1. Au démarrage de votre formation, vous trouverez sur la plateforme un espace nommé « auto-évaluation » où on vous proposera un temps d'auto-évaluation des acquis.
2. Au cours de la formation, les acquis sont évalués à travers les questions posées sous forme des QCM et des textes à trous après chaque sous module.
3. A la fin de chaque module, vous trouverez un quiz final et des examens blancs (QCM, QRO). Pour ce faire, il est primordial de se mettre en conditions réelles d'examen.
4. A la fin de la formation, grâce à la fiche de suivi qui est disponible sur la plateforme vous pouvez visualiser votre taux d'accomplissement de la formation. (NB : la fiche de suivi est à votre disposition tout au long de la formation).

Lien pour voir les détails des exams :

<https://www.cma-hautsdefrance.fr/examen-taxi-et-vtc/>

Les étapes à suivre pour devenir chauffeur de TAXI/VTC

1. Souscrire à la formation en ligne à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
Une inscription sur la plateforme de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) est obligatoire et payante
2. Souscrire à la formation en ligne chez MCM Academy
Inscription facile en 3 étapes : tout se passe sur notre site web.
3. Déposer votre dossier à la préfecture pour obtenir votre carte professionnelle
Une fois l'examen passé et votre certificat de réussite obtenu, il faut déposer un dossier à la préfecture.

PROGRAMME DE FORMATION A DISTANCE 70H TAXI ET VTC

MODULES DE LA FORMATION 70H

RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES

1. Connaître le fonctionnement des équipements spéciaux obligatoires et du terminal de paiement électronique;
2. Connaître l'articulation entre les réglementations nationales et locales;
3. Connaître le régime des autorisations de stationnement
4. Connaître le régime de tarification d'une course taxi
5. Connaître les activités complémentaires ouvertes aux taxis : services réguliers de transport, transport assis professionnalisé (TAP)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage de la ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...).
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue.
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement.
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et des ordinateurs dans les véhicules.
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules.
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...).
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel.
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route.
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis).
- Savoir prendre en charge les passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens.

GESTION

1. Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité :
 - connaître les obligations et documents comptables ;
 - connaître les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables ;
 - connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité ;
 - connaître les principes de l'amortissement.
2. Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, EURL, SARL, SASU, SCOP...) et leurs modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...).
3. Connaître les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales.
4. Connaître les différentes formalités déclaratives.
5. Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat.
6. Savoir définir les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants)
7. Comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...).
8. Savoir établir un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation.
9. Savoir calculer le coût de revient en formule simple (formule monôme et binôme).
10. Savoir définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente.

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET DE LA RÉGLEMENTATION LOCALE

Connaître la réglementation locale en vigueur.

Connaître le territoire d'exercice de l'activité : les principaux lieux, sites, bâtiments publics et les principaux axes routiers.

FRANÇAIS

1. Comprendre un texte simple ou des documents en lien avec l'activité des transports.
2. Comprendre et s'exprimer en français pour :
 - accueillir la clientèle ;
 - comprendre les demandes des clients ;
 - interroger les clients sur leur confort ;
 - tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport ;
 - prendre congé des clients.

ANGLAIS

Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues, pour :

- accueillir la clientèle ;
- comprendre les demandes simples des clients
- demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle
- tenir une conversation très simple durant le transport
- prendre congé des clients

PROGRAMME DE FORMATION A DISTANCE 70H TAXI ET VTC

MODULES SPECIFIQUES

Modules spécifiques VTC

Les modules spécifiques d'accès à la profession de conducteur de VTC sont les suivants :

- F - Développement commercial en gestion propre à l'activité de VTC
- G - Réglementation nationale spécifique de l'activité de VTC

Modules spécifiques TAXI

Les épreuves spécifiques d'accès à la profession de conducteur de TAXI sont les suivantes :

- F - Connaissance du territoire et de la réglementation locale
- G - Réglementation nationale de l'activité de TAXI et gestion propre à cette activité

LES SUITES DU PARCOURS TAXI

• Comment recevoir votre carte professionnelle ?

Si vous réussissez l'examen TAXI, vous avez droit à votre carte professionnelle. Pour recevoir votre carte, vous devez la demander auprès de votre préfecture au cours des 3 mois suivants votre réussite à l'examen.

• Comment obtenir la licence de taxi (ADS) ?

La licence de taxi, appelée autorisation de stationnement (ADS), est obligatoire. Vous pouvez l'obtenir de 3 façons différentes :

- En la demandant à votre mairie gratuitement
- En l'achetant à un autre taxi
- En la louant à une entreprise

Vous ne pouvez pas l'obtenir si vous ne possédez pas la carte professionnelle.

□ Vous devez vous inscrire sur une liste d'attente auprès de votre mairie ou de la préfecture de police à Paris.

L'inscription pour votre demande doit être renouvelée tous les ans.

Le délai d'attente est souvent très long dans les grandes villes (plusieurs années).

La priorité est donnée aux taxis salariés ou louant une licence et déjà en activité depuis au moins 2 ans.

Vous devez être inscrit sur une seule liste d'attente.

Débouchés :

- Il est possible de se spécialiser dans des activités spécifiques comme le taxi conventionné avec la sécurité sociale, le transport scolaire ou le transport des personnes handicapés.

- Il est possible de changer de département en passant une formation de mobilité de 14H dans un centre de formation agréé par la préfecture du département en question.

- Il est possible d'avoir 5 départements maximum sur sa carte TAXI.

les passerelles

Les personnes ayant réussi l'examen VTC, VMDTR à partir de 2017, sont invitées à passer uniquement les 2 modules spécifiques TAXI :

- o Connaissance du territoire et de la réglementation locale
- o Réglementation nationale spécifique à l'activité taxi et gestion propre à cette activité TAXI

PROGRAMME DE FORMATION A DISTANCE 70H TAXI ET VTC

Formation continue au métier de TAXI

Cette formation est obligatoire et doit être suivie tous les 5 ans. Nous vous conseillons d'effectuer un stage de remise à niveau dans un centre de formation agréé. Ce stage porte sur une actualisation des connaissances et répond aux attentes des professionnels TAXIS. Pour suivre cette formation, une demande s'effectue au préalable plusieurs mois avant l'expiration de la carte professionnelle.

LES SUITES DU PARCOURS VTC

Pour obtenir la carte VTC, deux voies sont possibles :

• Obtenir la carte VTC grâce à l'examen

Les examens VTC sont organisés par les Chambres des Métiers et de l'Artisanat (CMA). Vous pouvez vous y inscrire sur le site de la CMA de votre région.

• Obtenir la carte VTC par équivalence

Vous avez déjà travaillé dans le secteur du transport (chauffeurs de bus, ambulanciers, taxis, chauffeurs sous capacitaire) ?

Vous pouvez également obtenir votre carte professionnelle VTC par équivalence, gratuitement, sans formation et sans examen, sur simple demande auprès de votre préfecture.

Pour bénéficier de cette équivalence il faut pouvoir justifier d'une expérience d'au moins un an dans le transport de personnes au cours des 10 dernières années.

PROCEDURE A SUIVRE :

Pour obtenir votre carte professionnelle VTC, vous devez adresser une demande par écrit à la préfecture du département de votre domicile (ou à la préfecture de police à Paris). Votre carte professionnelle VTC sera délivrée au plus tard dans les 3 mois par l'administration.

La profession de VTC est réglementée : vous devez remplir certaines conditions pour obtenir votre carte VTC.

Pour la demande de carte VTC, vous devez:

- Être titulaire depuis plus de 3 ans du permis B (depuis plus de 2 ans en cas de conduite accompagnée) ;
- Passer une visite médicale auprès d'un médecin agréé par la préfecture ; • Valider l'examen VTC.

De plus, la préfecture vérifiera également que vous n'avez pas fait l'objet d'une des condamnations suivantes figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire :

- Réduction de la moitié des points du permis de conduire ;
- Conduite sans permis ;
- Condamnation à au moins 6 mois de prison.

Débouchés : où travailler comme conducteur VTC ?

• Le conducteur VTC peut être un travailleur indépendant ou salarié. Il peut travailler pour son propre compte ou pour le compte d'une entreprise.

les passerelles

Les personnes ayant réussi l'examen Taxi / Vmdtr à partir de 2017, sont invitées à passer uniquement les 2 modules spécifiques VTC :

- o Développement commerciale et gestion spécifique aux VTC
- o Réglementation VTC

NOS PERFORMANCES

Informations recueillies du mois de Novembre 2020 au mois de juillet 2021

Le Taux d'obtention de la certification professionnelle pour les métiers de chauffeurs Taxi/VTC sont comme tels

**Pour plus de détails veuillez nous contacter*

VTC 71%

TAXI 85%

NOS TARIFS

PACK VTC
590 € /personne

*hors frais d'inscriptioà l'examenn

PACK TAXI
680€ /personne

*hors frais d'inscriptioà l'examenn

PACK VMDTR
849€ /personne

*hors frais d'inscriptioà l'examenn

Nos packs inclus

Formations 70 h (100 % en ligne)
Accès à + de 12 examens d'entraînement
Assistance par mail
Assistance par téléphone
Assistance par visioconférence
Lives avec les formateurs pour explications
Révision du programme avant examen

POURQUOI NOUS CHOISIR ?

Notre expérience : En tant qu'anciens chauffeurs de VTC, nous connaissons bien notre métier. Nous mettons notre expertise et notre savoir-faire à votre service. Nos agents mettent à votre disposition un suivi personnalisé, des informations indispensables et un bilan individuel pour bien démarrer votre activité et vous faciliter les démarches.

Nos prix : Un rapport qualité prix imbattable.

Une formation e-learning très complète : e nous vous offrons, c'est une formation 100 % en ligne, à organiser à votre rythme selon vos disponibilités, et à un prix raisonnable que vous pouvez financer en mobilisant votre CPF.

Nous vous donnons accès à des vidéos, des documents PDF, un livre d'entraînement en version électronique pour bien vous préparer. Nous vous assurons un suivi après la formation – avec des coachings par mail, par téléphone et par visioconférence avec les formateurs pour les explications éventuelles – et la révision du programme avant examen.

Et **Une équipe pédagogique compétente**

CONTACTEZ NOUS

<https://www.mcm-academy.fr/contact>

et INSCRIVEZ VOUS VITE !

Chez MCM Academy, nous croyons en ce que nous faisons, en nos valeurs, et en vous !